



Vendredi 8 septembre 2023

Séjour sur le Chemin de Stevenson

Les Randonneurs de l'Harmas proposent un séjour de 7 jours en itinérance sur le Chemin de Stevenson du dimanche 12 mai (départ de Sérignan-du-Comtat en début d'après-midi) au samedi 18 mai 2024 (retour sur Sérignan-du-Comtat en fin de journée). Le parcours à effectué correspond à la suite de celui commencé en mai 2022.

Parcours pédestre

Le départ du parcours de randonnée pédestre débutera le lundi 13 mai au matin de Chasseradès (où les véhicules des participants qui seront arrivés la veille au soir seront laissés) et s'achèvera le samedi 18 mai en début d'après-midi à Saint-Jean-du-Gard (où les véhicules auront été convoyés durant le séjour). Les bagages « du soir » (d'un poids n'excédant pas 13 kg) seront transportés entre chaque hébergement. La distance totale parcourue durant ces 6 jours de marche étant d'environ 110 km et le dénivelé cumulé de près de 3 000 m, ce séjour s'adresse donc à des randonneurs confirmés.

Hébergement et restauration

Ce séjour étant en itinérance, les hébergements se feront chaque soir dans un établissement différent (gîte d'étape ou hôtel). Les repas du soir et les petits-déjeuners seront pris dans les hébergements (demi-pensions prévues), et les repas du midi seront fournis chaque matin par les hébergeurs (panier-repas).

Tarif

Les conditions d'hébergement étant variables selon les établissements (dortoir ou chambres doubles) et les démarches auprès des hébergeurs n'étant pas encore totalement terminées le tarif global de ce séjour (avec convoyage des véhicules et transport des bagages) sera compris entre 440 € et 450 € personne (sans compter les frais de participation au transport au départ de Sérignan-du-Comtat).

Des acomptes intermédiaires (réclamés éventuellement par les hébergeurs) seront vraisemblablement demandés aux participants. Le montant de ces acomptes et la date à laquelle ils seront réclamés seront communiqués dès que connus et le solde se fera sur place, durant le séjour, auprès de chaque hébergeur.

Modalités d'inscription

En raison des capacités d'hébergement limitées le nombre de participants à ce séjour est limité à 15 personnes, et priorité sera accordée à celles ayant effectuée la première partie du Chemin de Stevenson en mai 2022. La date limite d'inscription est fixée au 30 septembre 2023. Les inscriptions se feront directement par téléphone auprès d'Annette Ducloux, organisatrice de ce séjour (06 68 64 77 22), et le bulletin d'inscription ci-dessous complété et signé devra être transmis à la présidente des Randonneurs de l'Harmas en mains propres ou par courrier (Danièle Suau, 115 chemin des Prés, 84830 Sérignan-du-Comtat) avec un chèque de caution de 40 € (encaissé en cas de désistement à moins de 15 jours du départ).

Une réunion d'information destinée aux participants aura lieu quelques semaines avant le départ (pas de date arrêtée à ce-jour).

✂ -----

Bulletin d'inscription au séjour sur le Chemin de Stevenson

Noms :	Prénoms :	Date et signature